Schéma Directeur Cyclable du Pays Cœur d'Hérault



PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT
- 4 NOV. 2019
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

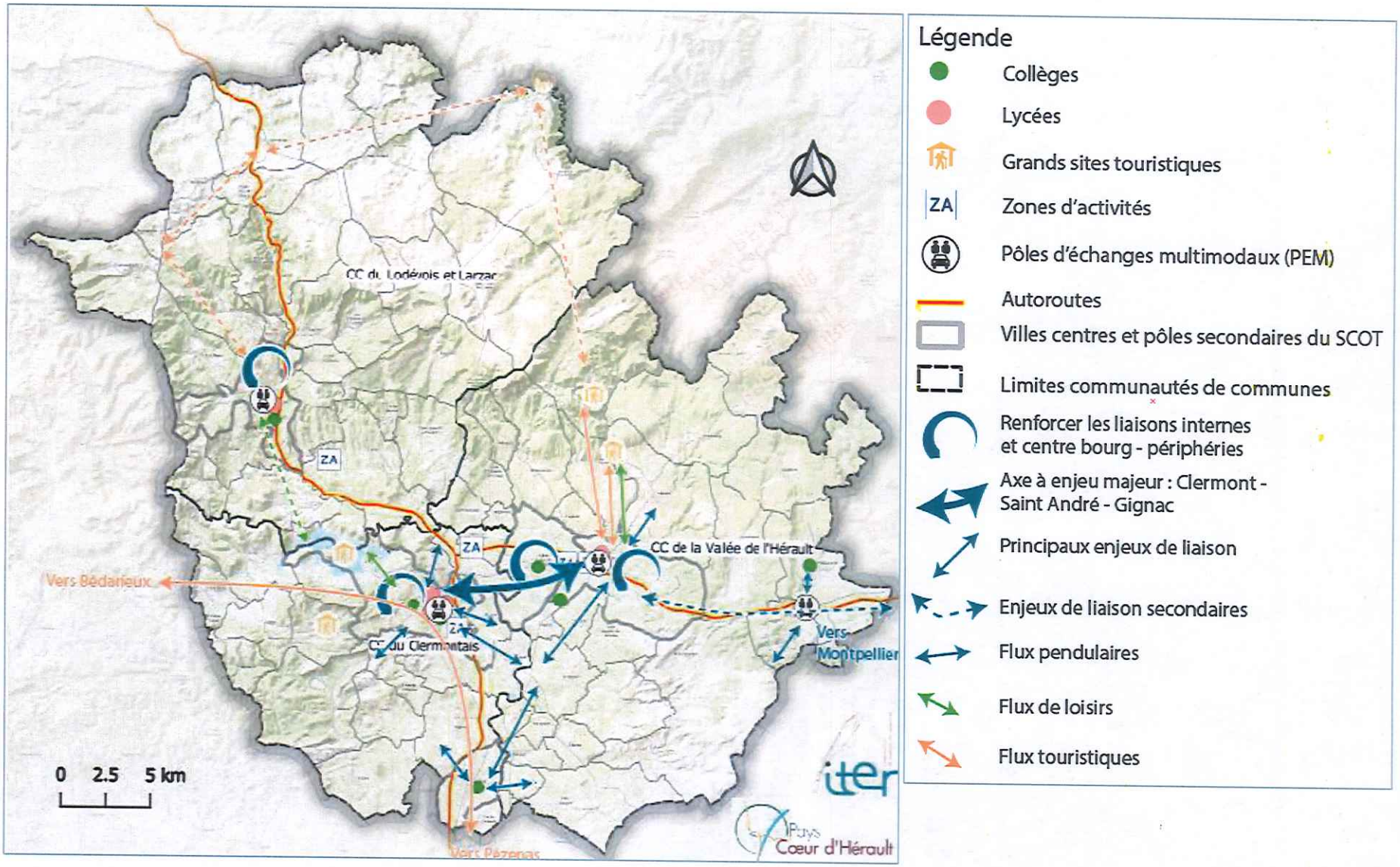
Phase 2 Stratégie

Projet

Document projet

Validé en COPIL le 12 juillet 2019

Rappel des enjeux de liaisons cyclables par public cible



Un peu de vocabulaire…



Voie Verte



Piste



Bande



Double Sens Cyclable



Aménagement sur trottoir (aménagement à réserver aux cas particuliers)



Chaussée Centrale à Voie Banalisée (Chaucidou)

Orientation 1 : Aménager une liaison structurante intercommunale Est-Ouest

Axe Clermont l'Hérault - Aniane

=> proposition d'itinéraires : par Ceyras

Orientation 2 : Aménager une liaison intercommunale Nord-Sud

Axe Lodève - Clermont l'Hérault

Axe Clermont l'Hérault - Paulhan

=> proposition d'itinéraires : anciennes voies ferrées

Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Axes touristiques : Lodève - Salagou / Lodève - Lerab Ling / Lodève - Navacelles / Le Caylar – Navacelles / Le Caylar – Lerab Ling

Axes d'ouverture vers territoires voisins : Montpellier / Aveyron / Pézenas / Bédarieux

Orientation 4 : Relier les centres bourgs et leurs périphéries

Axes centres - périphéries

Proposition d'itinéraires

Orientation 5 : développer un écosystème vélo pour le Cœur d'Hérault

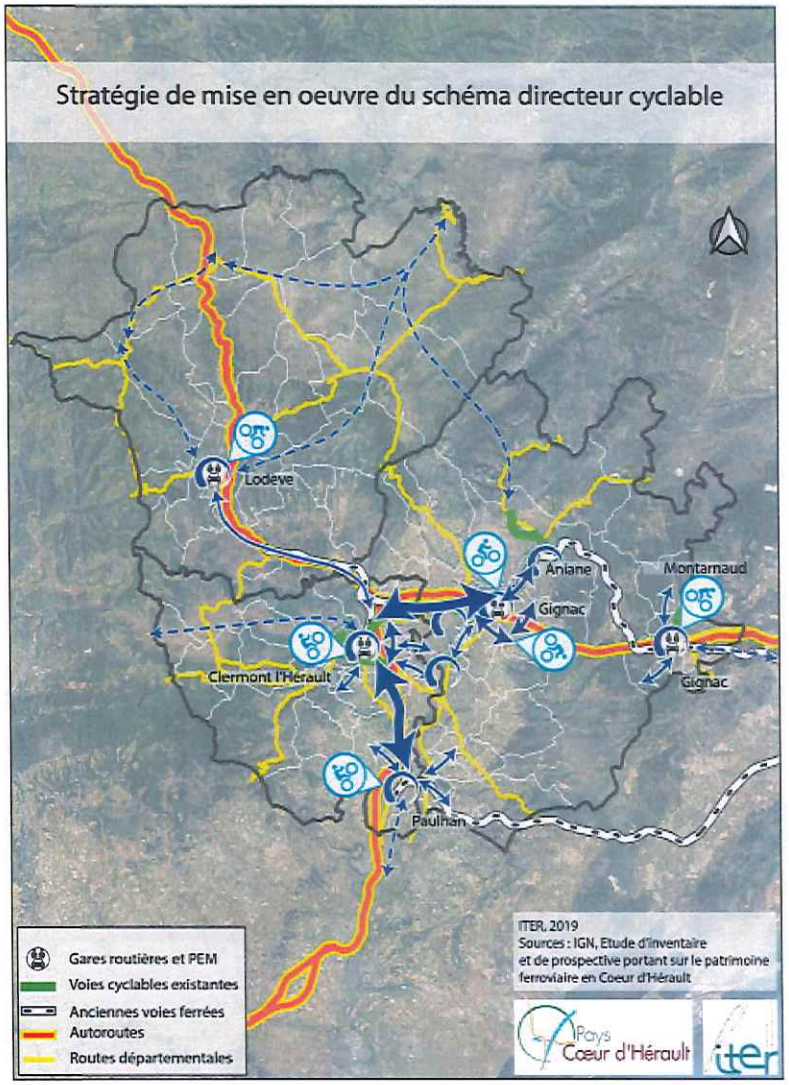
Les services à développer / le stationnement / le jalonnement / la communication et l'animation du schéma cyclable (auprès des collectivités et du grand public) / la sensibilisation et l'éducation pour accompagner les changements de comportement

Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

- Une stratégie globale à l'échelle du Pays, orientée en priorité vers les déplacements du quotidien et intégrant également les liaisons aux grands sites touristiques (Saint Guilhem le Désert, Navacelles, temple bouddhiste).

- Une mise en œuvre progressive articulée selon une logique de création d'un réseau continu, sécurisé et jalonné.

- Une stratégie centrée sur l'aménagement graduel d'infrastructures vélo et le développement en parallèle d'un écosystème favorable à la pratique du vélo (stationnement, jalonnement, communication, etc.).

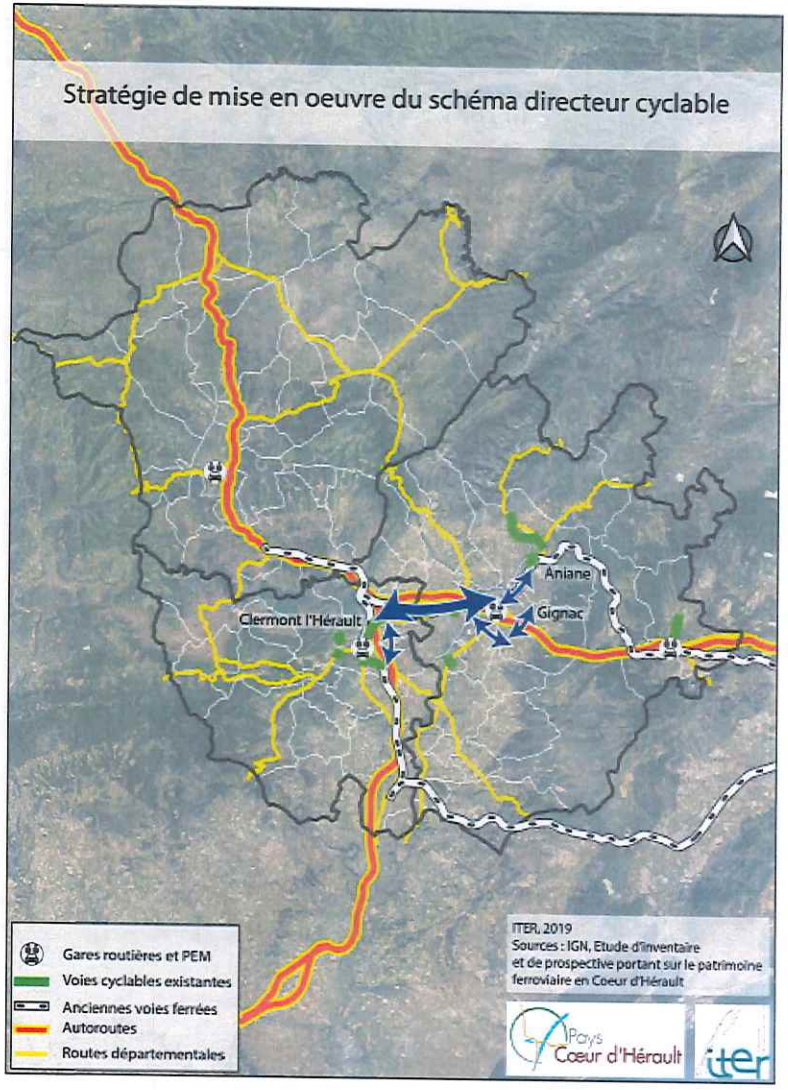


Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 1 : Aménager une liaison structurante intercommunale Est-Ouest

➔ Créer la colonne vertébrale

- Liaison Clermont <> Saint André <> Gignac <> Aniane
- Relier les principaux pôles d'emplois et bassins de population du territoire,
- Un fort potentiel de report modal pour les trajets domicile travail et domicile études (desserte des lycées de Clermont et Gignac, du collège de Saint André de Sangonis)
  - 24 530 flux domicile travail dont 3 345 flux internes,
  - 2 505 vers Clermont (dont 1 271 flux internes), 1 819 vers Gignac (dont 1 070 flux internes), 1 398 vers Saint André de Sangonis (dont 960 flux internes). La distribution de ces flux est susceptible d'évoluer suite à l'ouverture prochaine du lycée de Gignac.
  - Soit un total de plus 30 000 flux quotidiens. Une part modale de 5% (soit une ambition mesurée) se traduirait par un volume 1 500 usagers quotidiens du vélo.
- Un relief relativement peu accidenté facilitant la pratique du vélo.

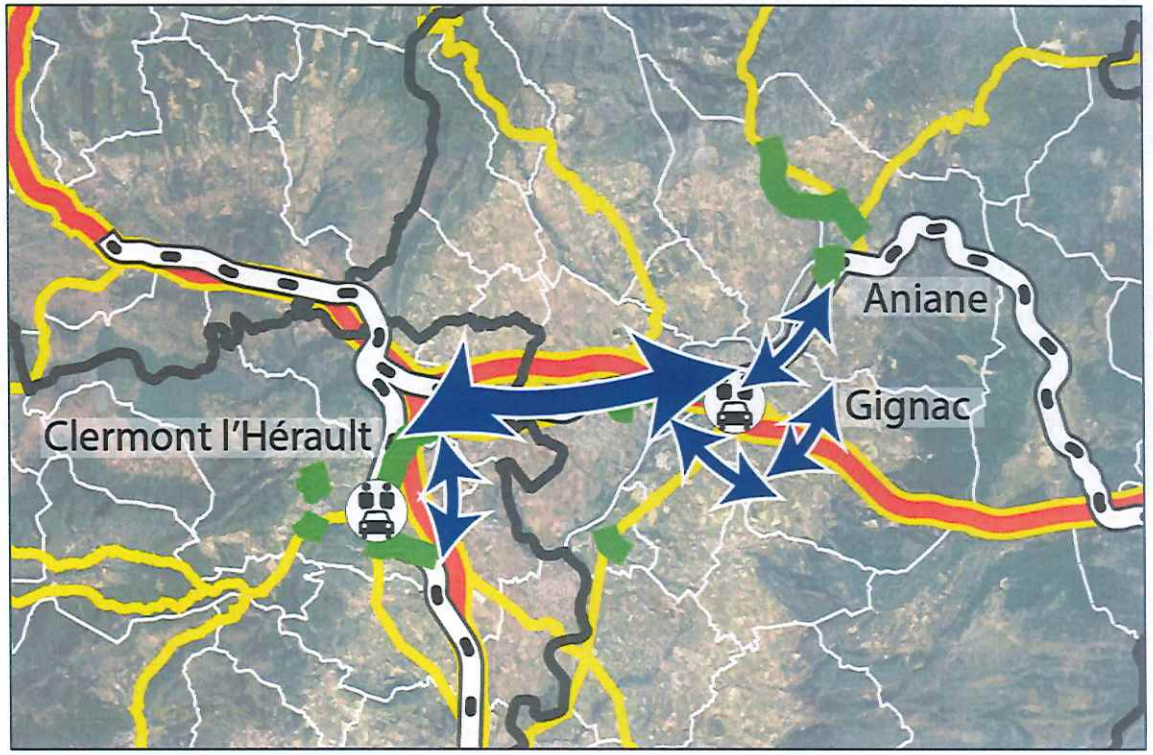


Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 1 : Aménager une liaison structurante intercommunale Est-Ouest

➔ Aménager un axe structurant pour obtenir des « succès faciles » afin d'augmenter rapidement et fortement le nombre d'usagers du vélo.

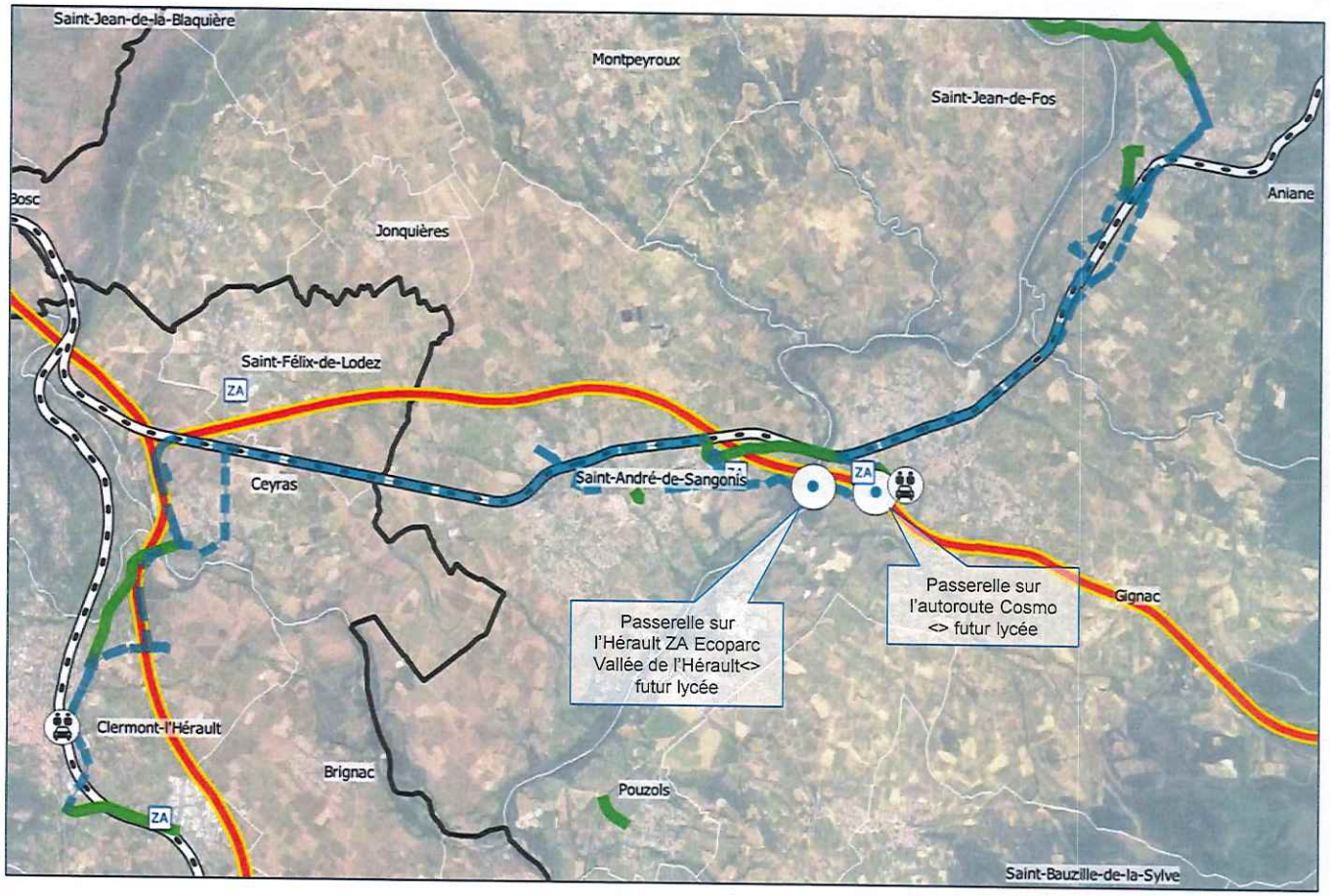
➔ Des aménagements nécessairement qualitatifs, si possible séparés de la circulation automobile (piste cyclable, voie verte) ou sur des voies à faibles trafic automobile avec un partage de l'espace public favorable à la pratique du vélo (Chaussée Centrale à Voie Banalisée en milieu rural / périurbain, zone 30, zone de rencontre en milieu urbain).



Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 1 : Aménager une liaison structurante intercommunale Est-Ouest

➔ Créer la colonne vertébrale – propositions d'itinéraires







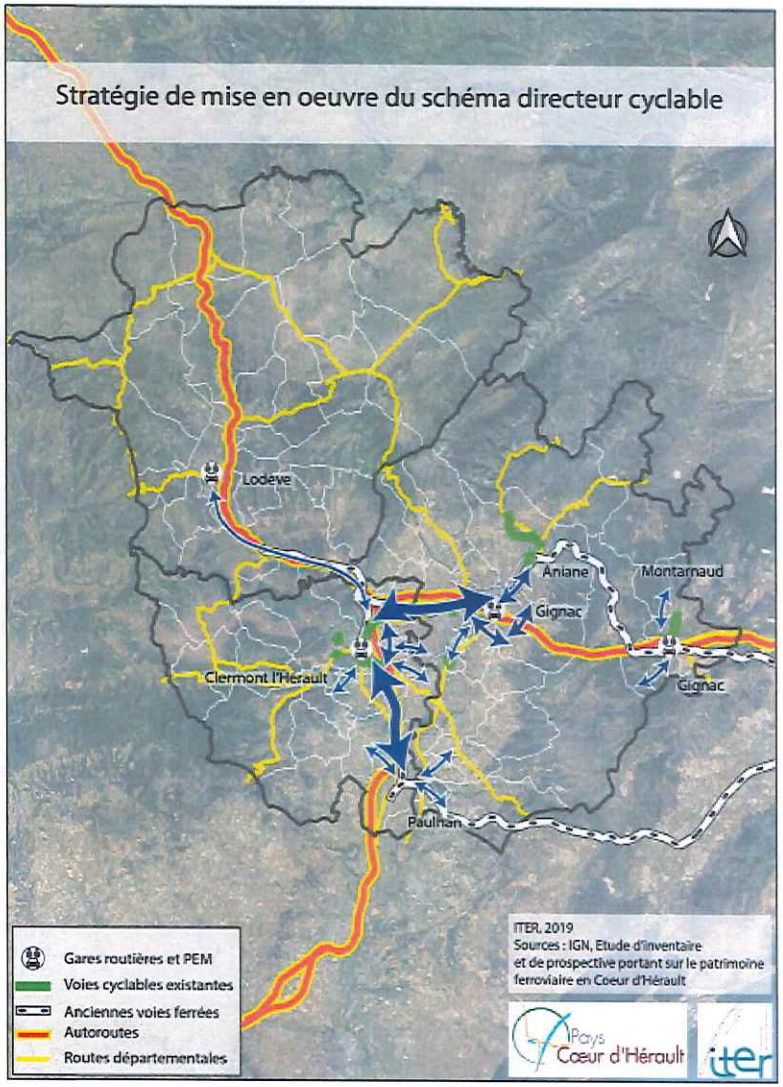


Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 2 : Aménager une liaison intercommunale Nord - Sud

Créer un axe nord-sud structurant et relier les communes polarisées

- Créer un axe structurant entre Clermont l'Hérault et Paulhan via l'ancienne voie ferrée.
- Connecter les communes limitrophes à la colonne vertébrale.



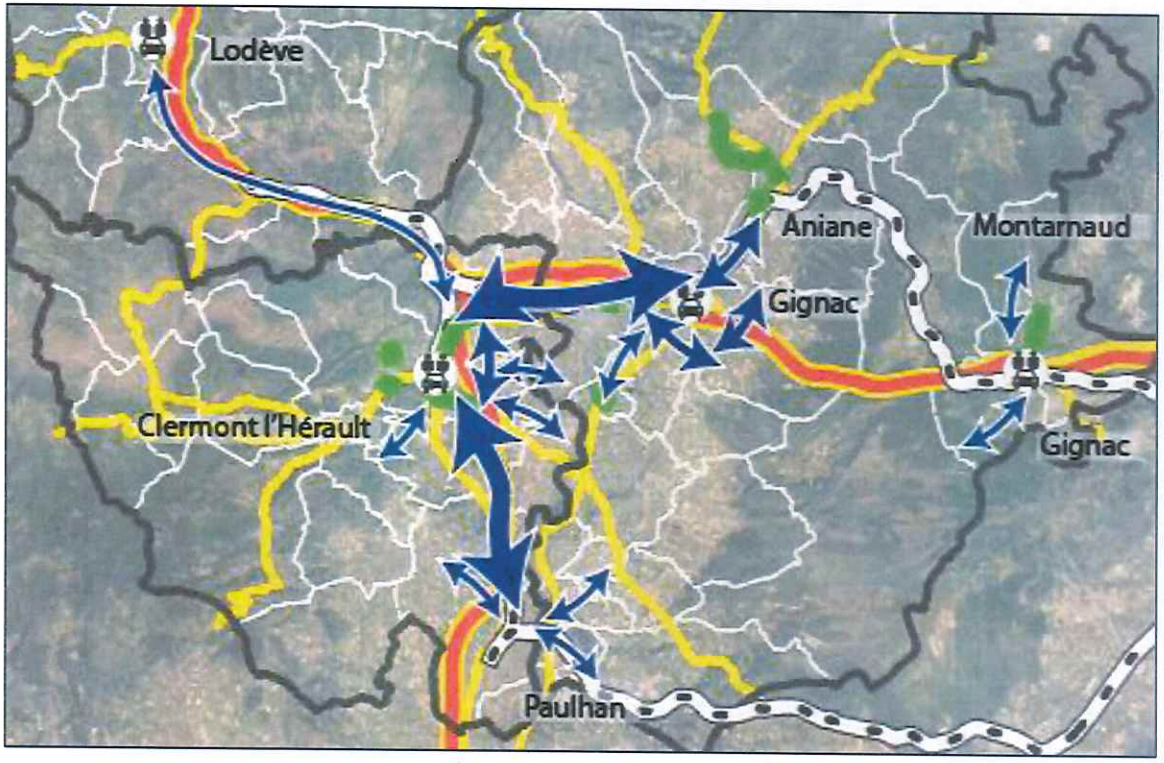
Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 2 : Aménager une liaison intercommunale Nord - Sud

➔ Aménager une voie verte sur le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Paulhan et Clermont

➔ Aménager un accès à Lodève entre la fin de l'ancienne voie ferrée et Lodève. L'itinéraire reste à définir :

- ➔ via la D148 ? Itinéraire direct, mais non sécurisé, avec un fort trafic automobile et à proximité immédiate de l'autoroute,
- ➔ Via Le Puech et Olmet ? Itinéraire moins fréquenté, mais avec une topographie contraignante au niveau d'Olmet principalement.



Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

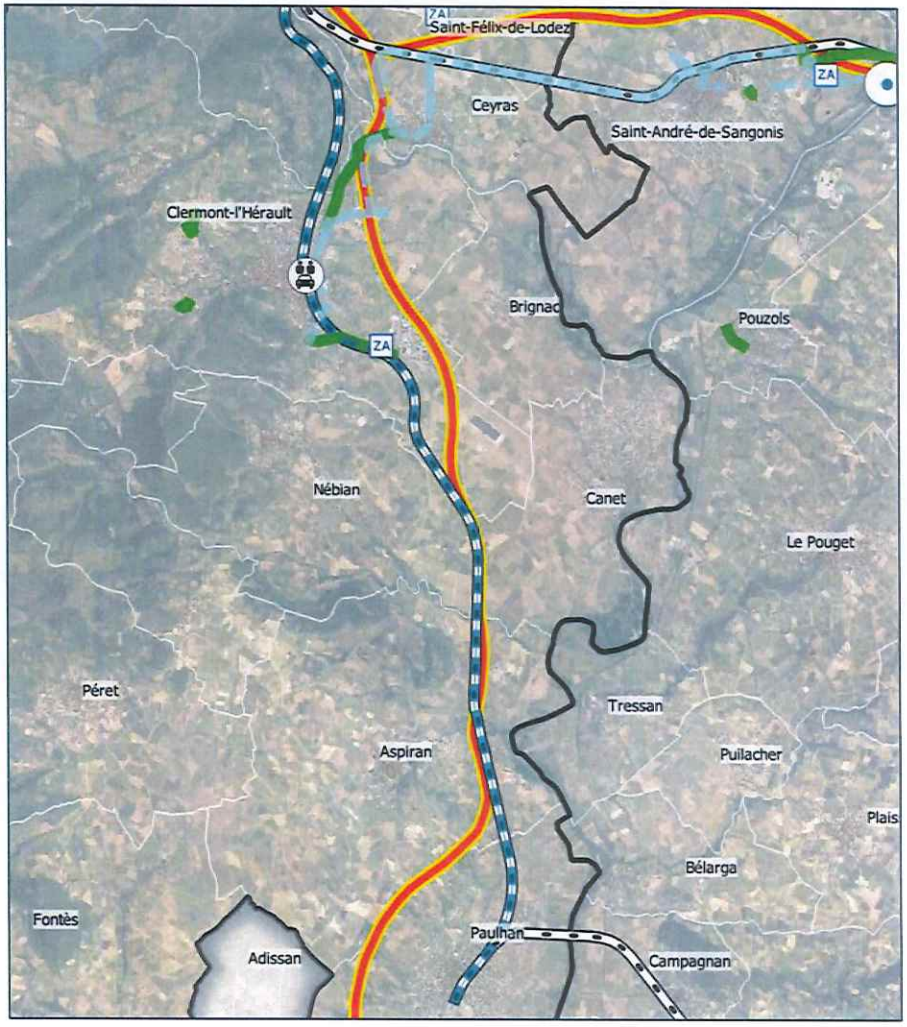
Orientation 2 : Aménager une liaison intercommunale Nord - Sud

➔ propositions d'itinéraires liaison Paulhan – Clermont l'Hérault









Orientation 2 : Aménager une liaison intercommunale Nord - Sud

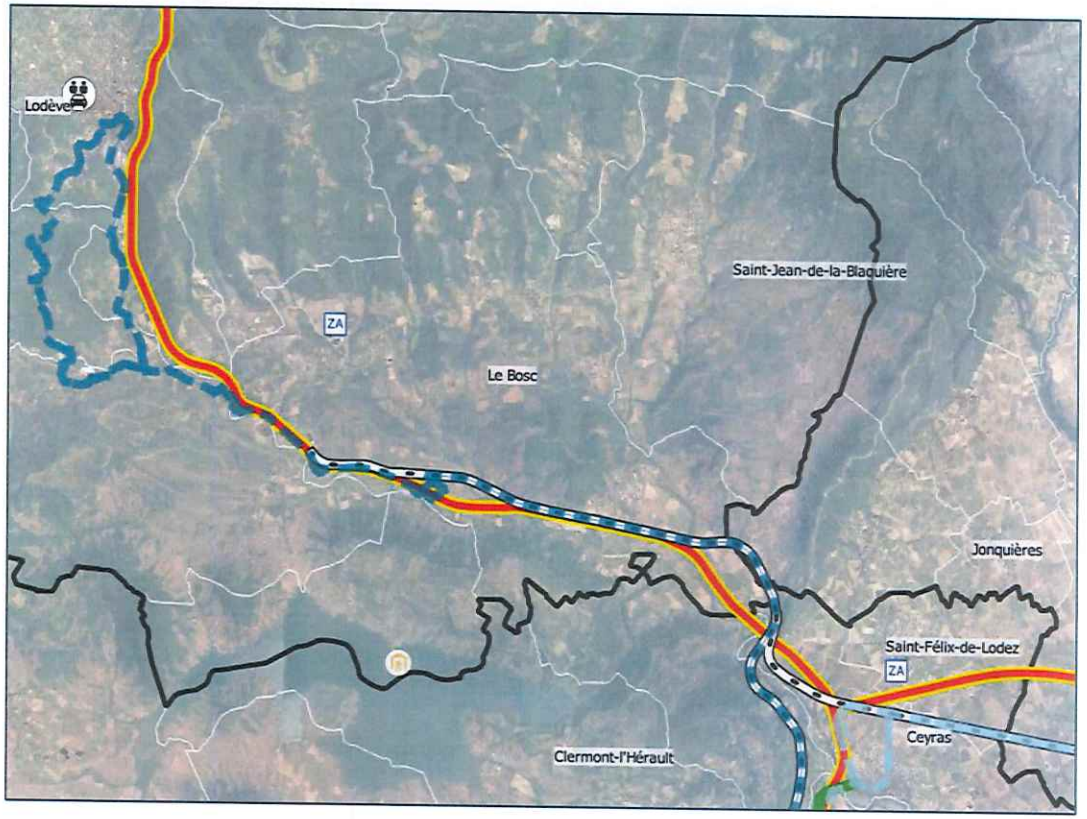
➔ propositions d'itinéraires liaison Lodève – Clermont l'Hérault

- Via les anciennes voies de chemin de fer puis par la départementale





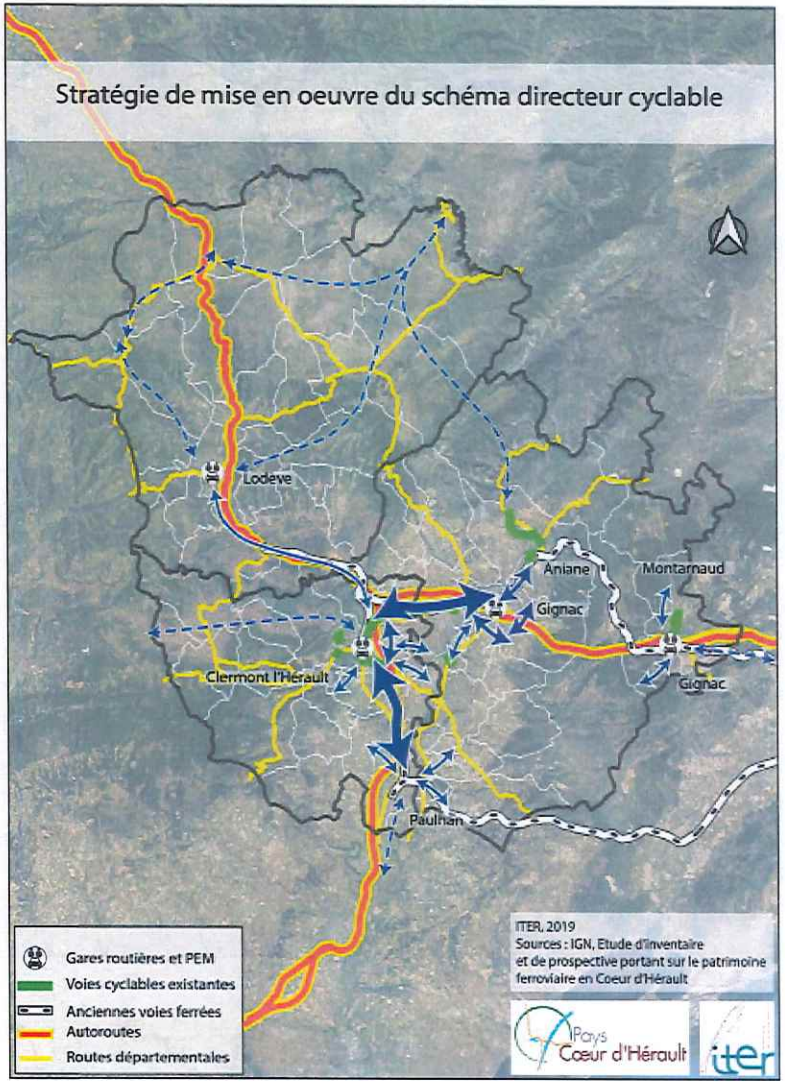




Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Aménager des liaisons touristiques sur le territoire et vers les pôles extérieurs

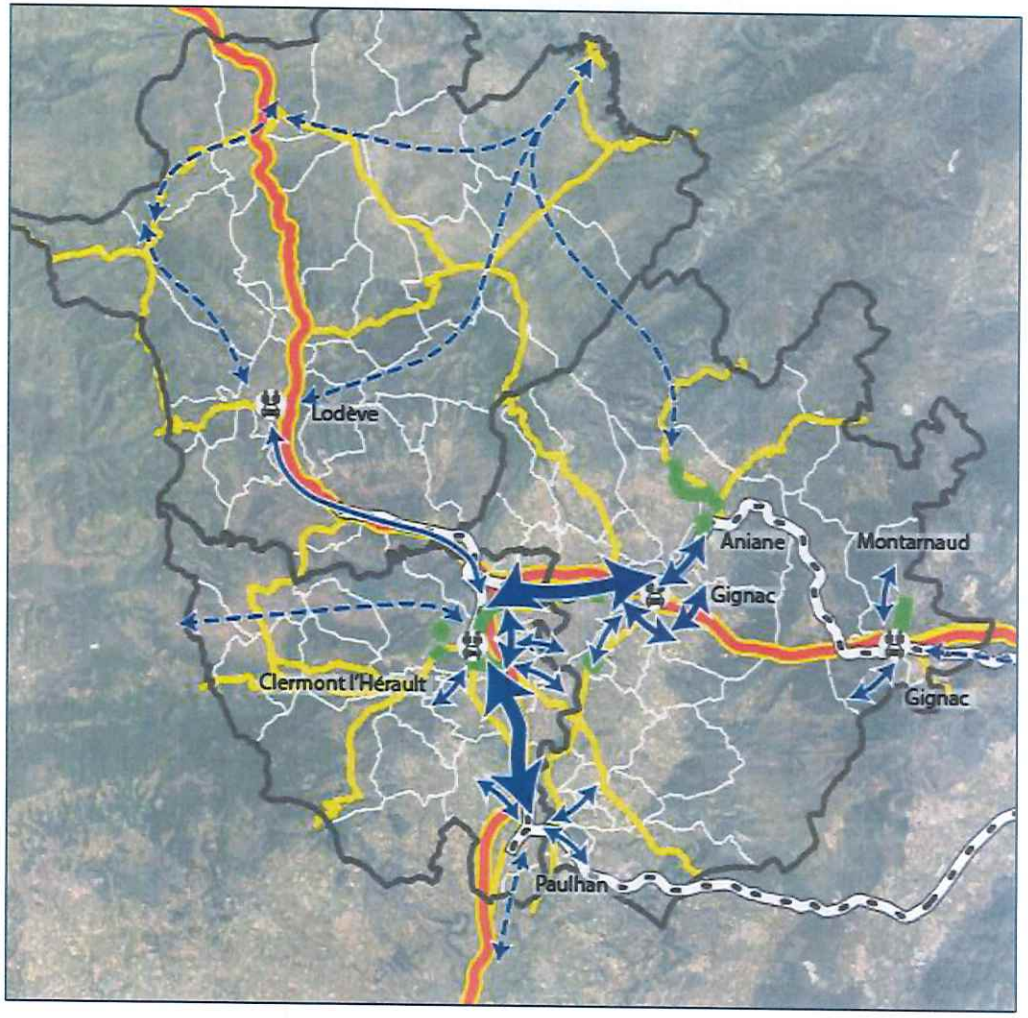
- Poursuivre le travail de connexion aux axes aménagés,
- Jalonner / aménager des liaisons touristiques,
- Connecter le réseau cyclable du Pays Cœur d'Hérault aux réseaux des territoires voisins pour faciliter les liaisons cyclables en direction de Montpellier, Pézenas, Bédarieux et l'Aveyron.
- Anticiper le développement d'activités touristiques et de loisirs sur le territoire et tendre vers un « tourisme durable ».



Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

➔ Aménager / jalonner des itinéraires à vocation touristiques ou pendulaires longue distance vers Montpellier, Pézenas, le lac du Salagou, le cirque de Mourèze (et au-delà la véloroute V85 à Bédarieux), Saint Guilhem le Désert, le cirque de Navacelles et le temple bouddhiste.

➔Aménager les voies existantes en partage de voirie (chaussée centrale à voie banalisée, zone 30, etc.) et jalonner des itinéraires par des voies peu empruntées par les automobilistes. Ce sont des itinéraires alternatifs aux principales artères routières qui permettent l'usage du vélo dans un environnement plus sécurisé. Toutefois, ce ne sont pas des aménagements aussi incitatifs que de voies en site propre (piste ou voie verte).



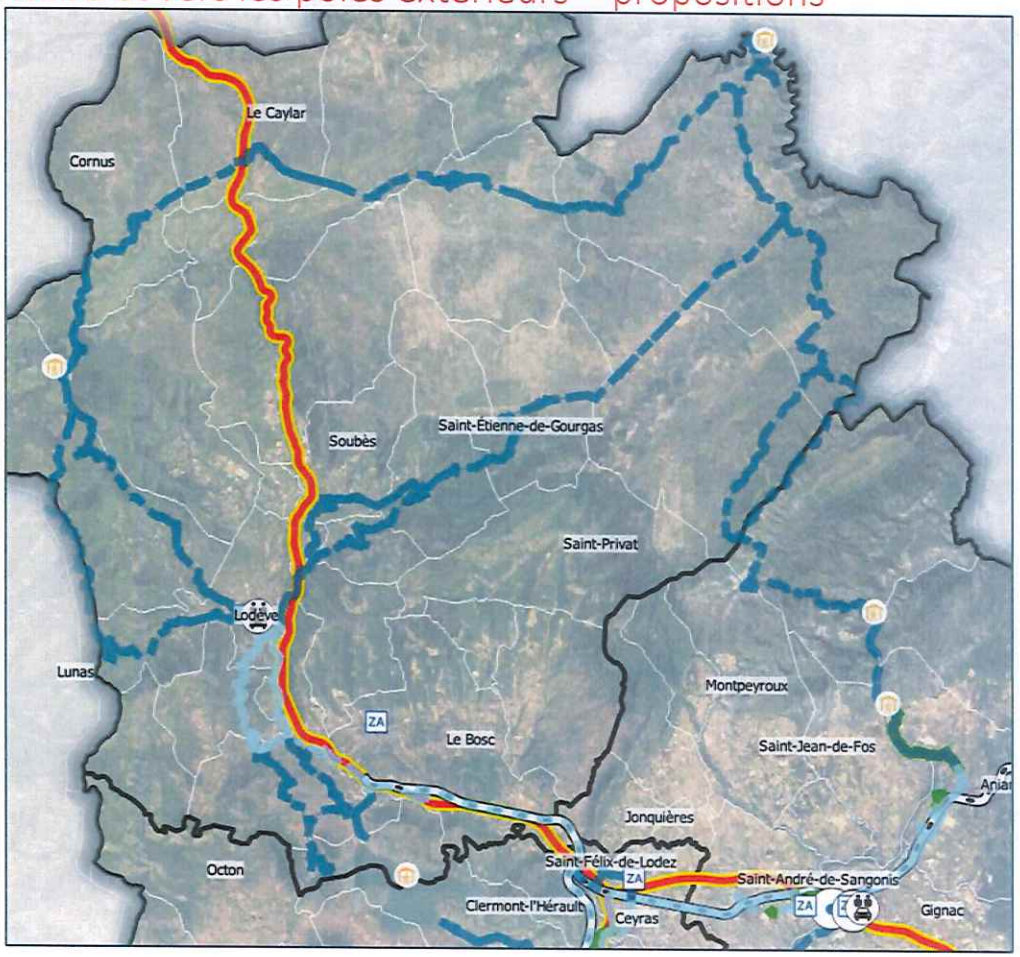
Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Aménager des liaisons touristiques sur le territoire et vers les pôles extérieurs – propositions d'itinéraires









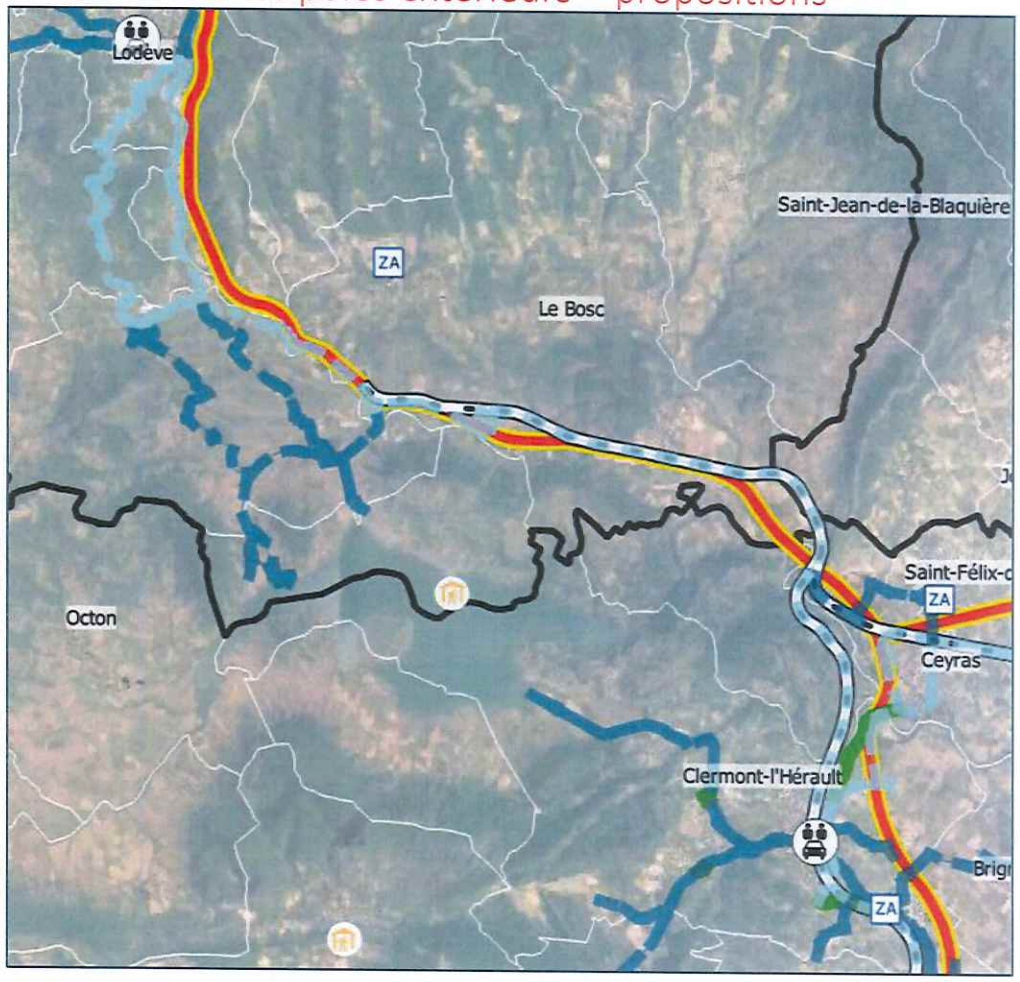
Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Aménager des liaisons touristiques sur le territoire et vers les pôles extérieurs – propositions d'itinéraires





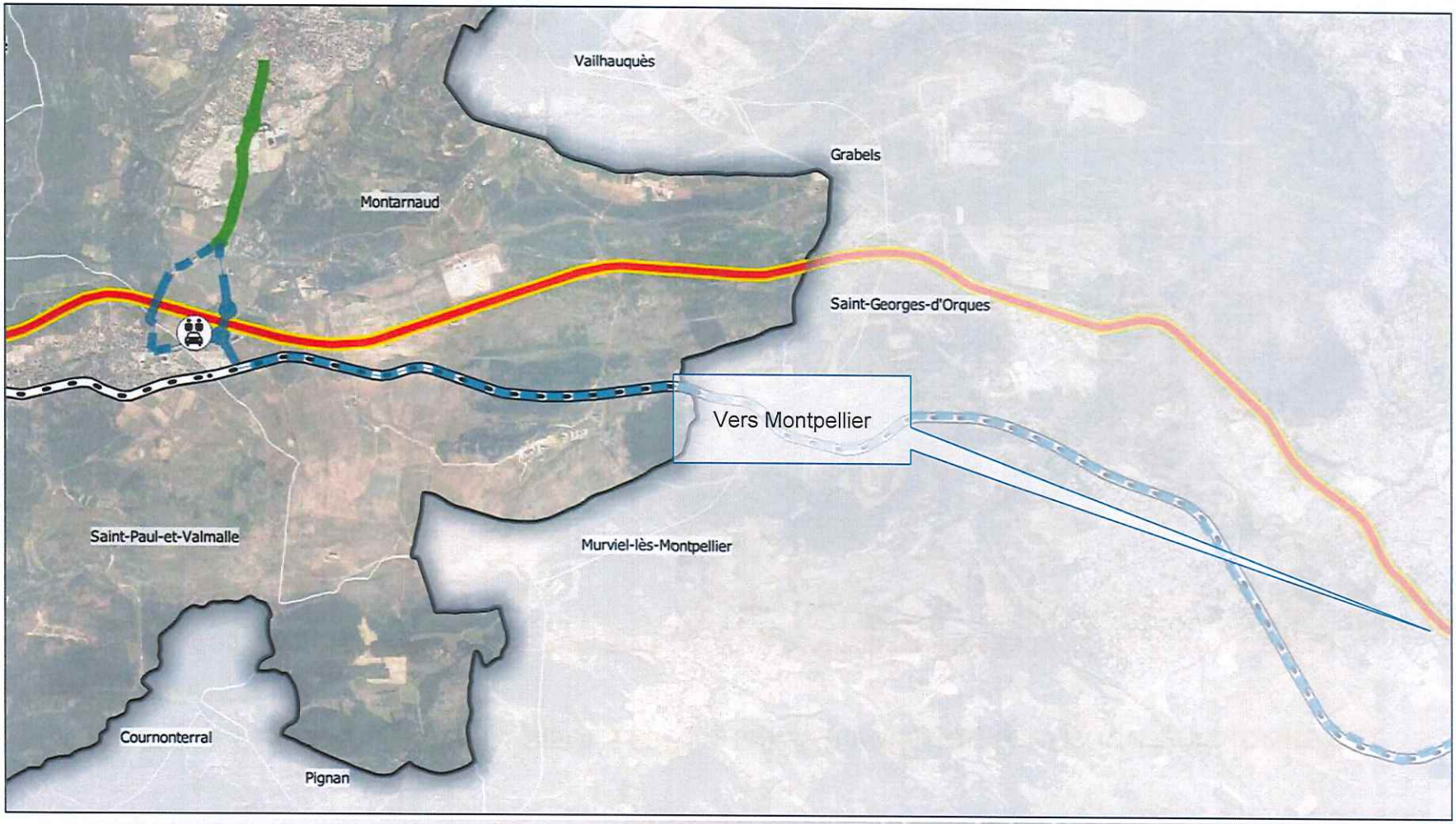




Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Aménager des liaisons touristiques sur le territoire et vers les pôles extérieurs – propositions d'itinéraires



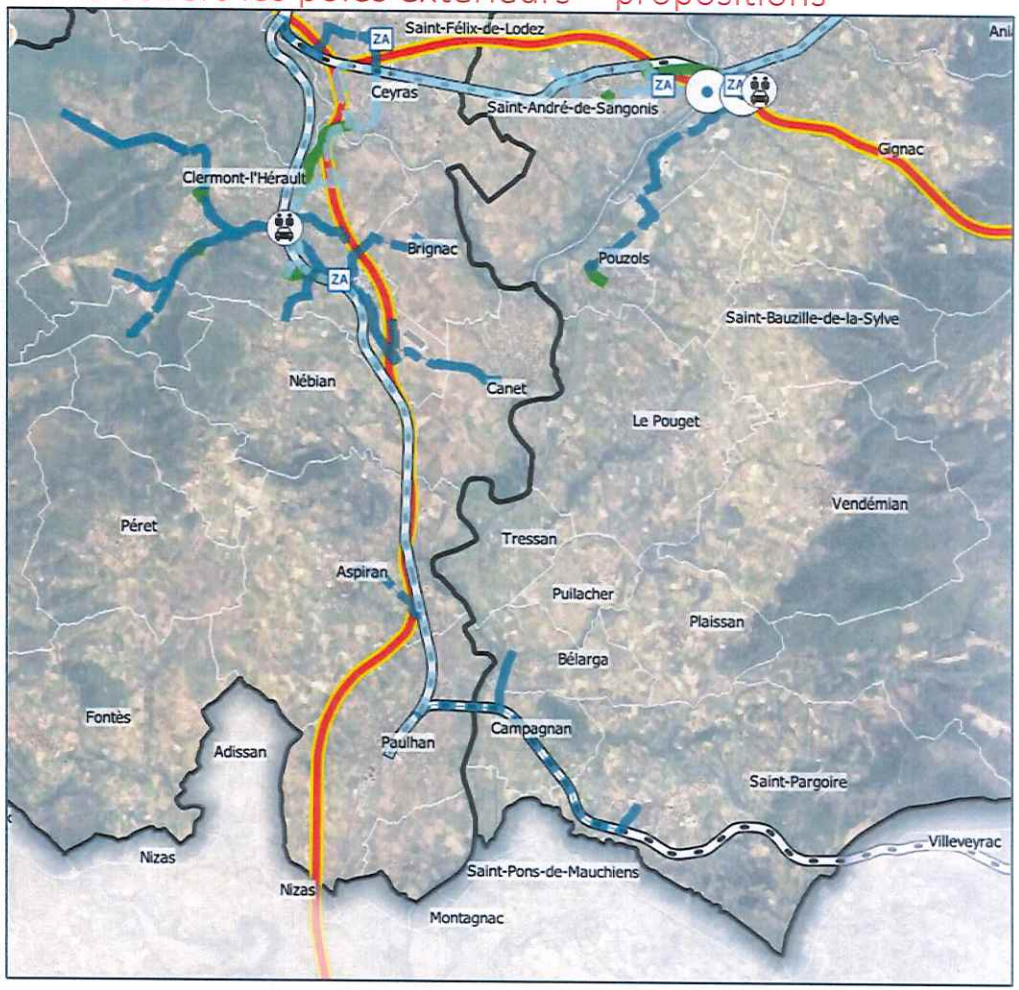
Orientation 3 : Aménager des liaisons secondaires à vocation touristique, de loisirs et pendulaire

Aménager des liaisons touristiques sur le territoire et vers les pôles extérieurs – propositions d'itinéraires





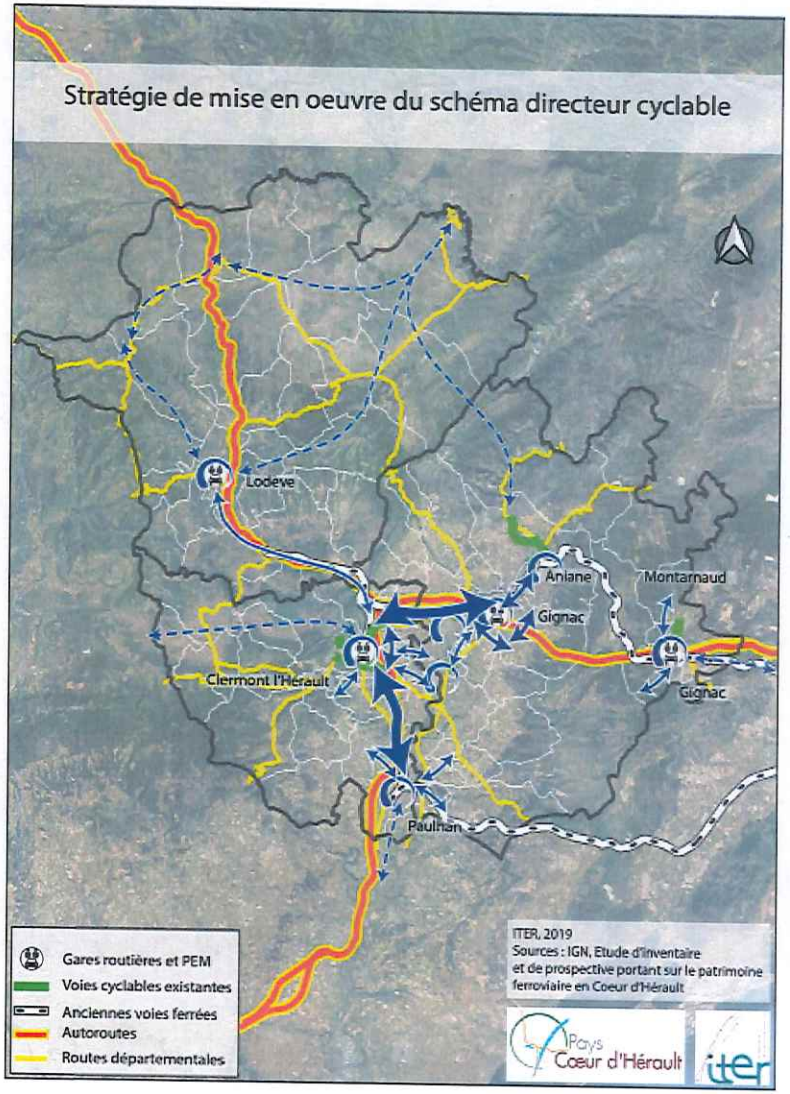




Orientation 4 : Relier les centres bourgs à leurs périphéries

- Apaiser la circulation et améliorer le partage de voirie dans les principaux bourgs-centre (Clermont-l'Hérault, Lodève, Gignac, Saint-André-de-Sangonis, Paulhan, Canet, Montarnaud, Aniane).

- Relier zones résidentielles et pôles générateurs de déplacement de proximité (établissements scolaires, sportifs, commerces, services publics, etc.).



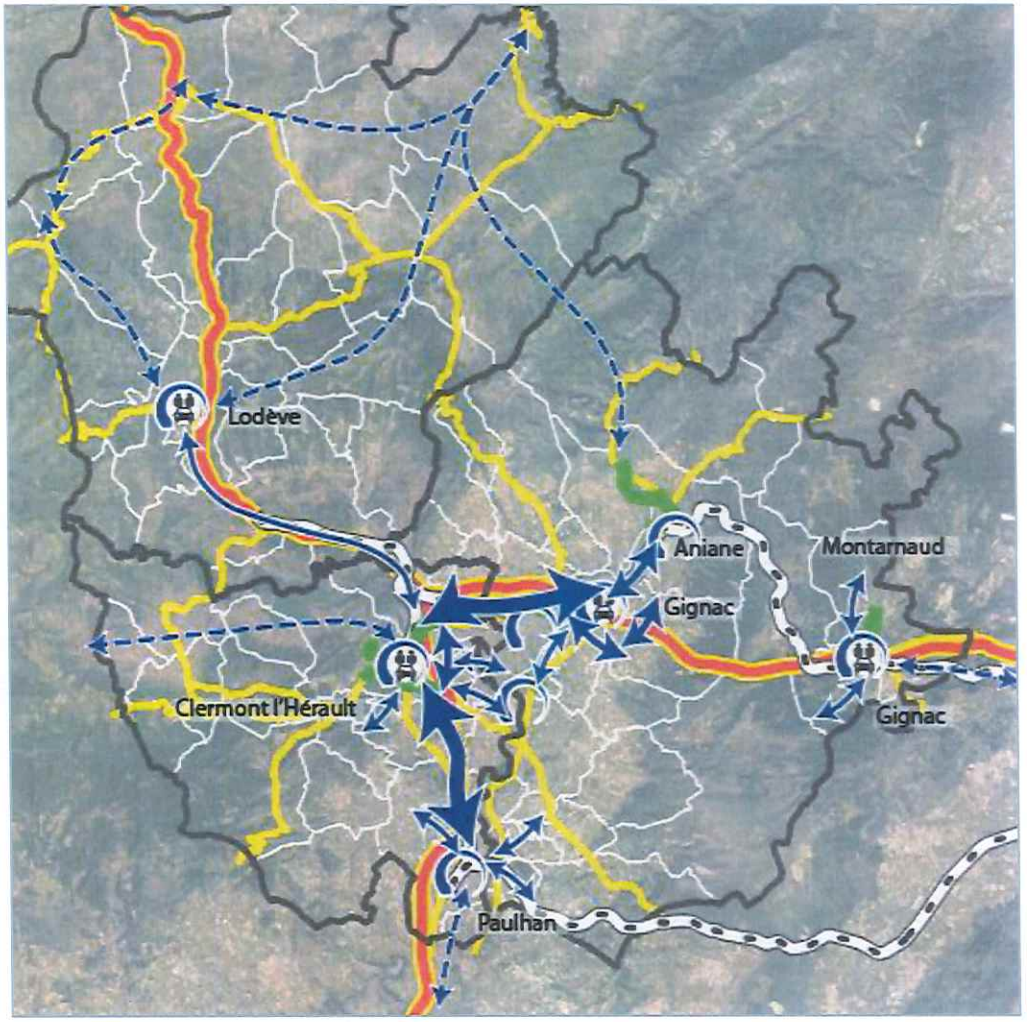
Orientation 4 : Relier les centres bourgs à leurs périphéries

- Aménager les liaisons centres-bourgs – périphéries des principaux pôles urbains du Pays et les connecter à la colonne vertébrale

- Modalités d'aménagement : zone de circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne)





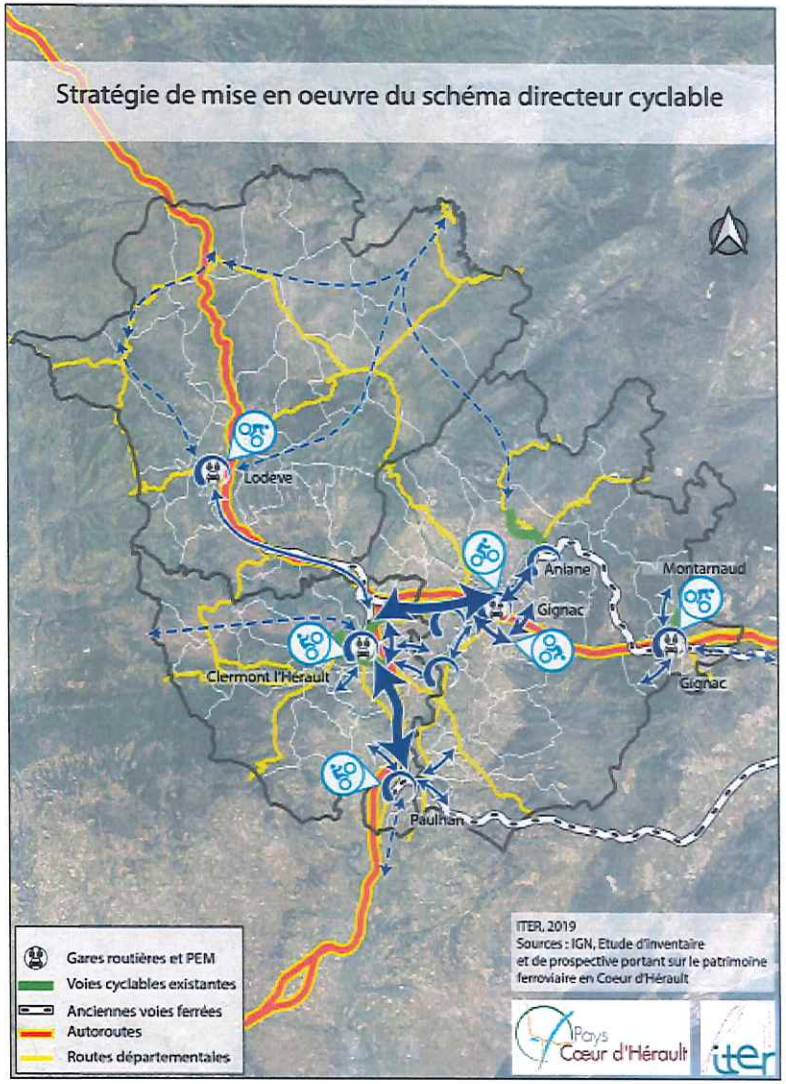


Stratégie de mise en œuvre du schéma cyclable

Orientation 5 : Développer un écosystème vélo pour le Cœur d'Hérault

Communiquer et développer les services liés à la pratique du vélo pour les pendulaires et les touristes

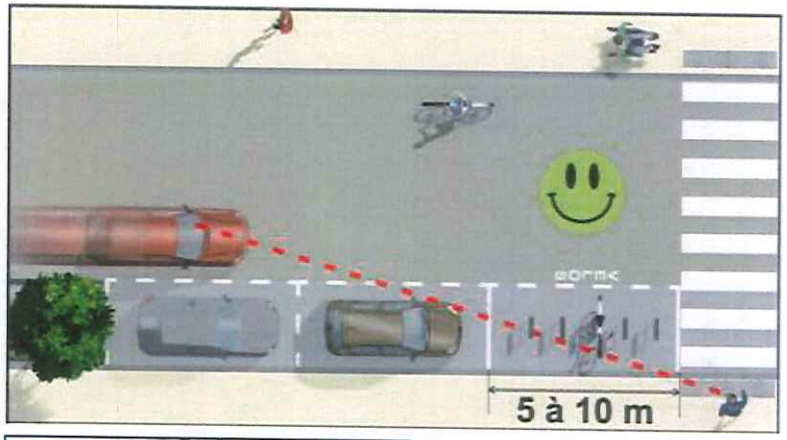
➔ Développer un écosystème modes actifs global



Orientation 5 : Développer un écosystème vélo pour le Cœur d'Hérault

- Généraliser l'implantation de stationnement à proximité des pôles générateurs de déplacement :
  - Sur parcelle, sécurisé et fermé (pour les salariés),
  - Sur parcelle ou sur l'espace public pour les visiteurs (possibilité de remplacer du stationnement automobile en amont des traversées piétonnes pour implanter du stationnement vélo et supprimer les masques de visibilité au droit des passages piétons),

- Lors des révisions des PLU, être ambitieux sur les obligations de construction de stationnement vélo sur les constructions à usage d'habitation ou de travail (articles R111-14-4 et R111-14-5 du Code de la Construction et de l'Habitation) et préciser que l'accès au stationnement vélo doit être aisé depuis l'espace public (accès séparé de l'accès automobile, pas de marche, ouvertures suffisamment larges, etc.)





Source : Cerema

Orientation 5 : Développer un écosystème vélo pour le Cœur d'Hérault

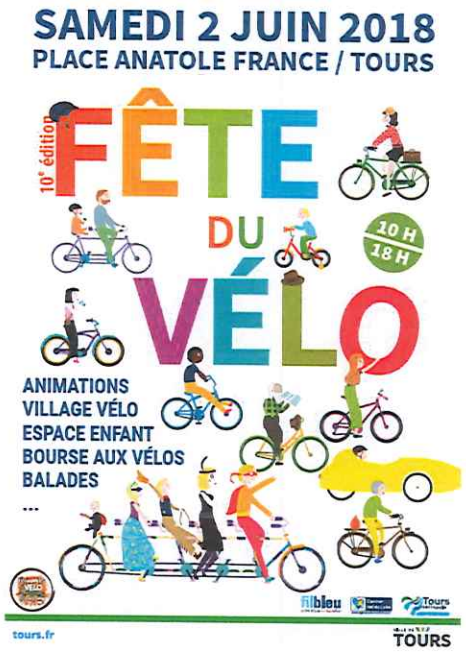
Animation du schéma cyclable du Pays Cœur d'Hérault :

- Animation auprès des collectivités
  - Communiquer sur la stratégie cyclable du cœur d'Hérault auprès des Communautés de communes, des communes (édition et diffusion d'un guide sur le développement de la pratique cyclable en cœur d'hérault ou livret sur le schéma cyclable...)
  - Accompagner les collectivités dans leurs démarches de planification et de programmation (PLU, PDU, PDE, etc.)
  - Appui technique /veille et communication sur les appel à projet, aides financières et subvention, mise en relation des acteurs....

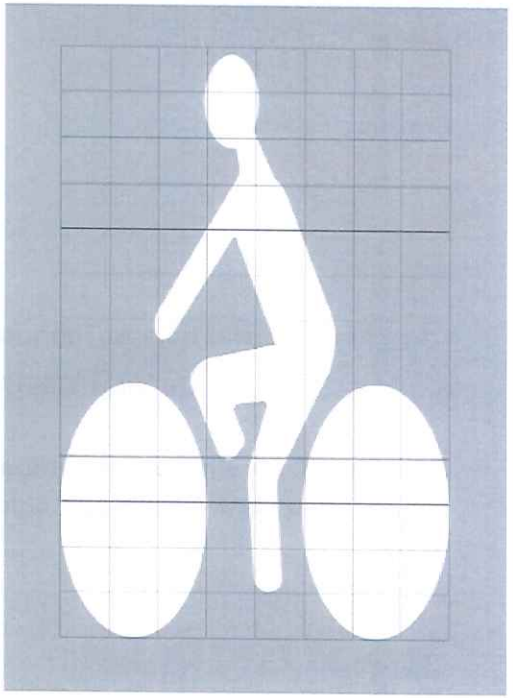
- Mise en place d'un comité de pilotage / de suivi du schéma cyclable.

Orientation 5 : Développer un écosystème vélo pour le Cœur d'Hérault

- Jalonner les itinéraires existants
- Communiquer et promouvoir l'usage du vélo
- Inciter financièrement à la pratique du vélo
- Développer les services annexes (station d'autoréparation, de gonflage, atelier de réparation…)
- Organiser des manifestations / événements pour promouvoir le vélo. Cibles : grand public, écoles, entreprises, collectivités…







0,80 x 1,28 m



Merci pour votre attention

Document élaboré par :

Hindee GOURY, Corentin REY & Benoît GADIOLLET
Iter, coopérative de conseil en mobilités

18-20 Rue Claude Tillier, 75012 PARIS
T: 06 59 32 05 81
benoit.gadiollet@iternet.org

Document validé le 05/06/2019 par :

Benoît GADIOLLET
Iter, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE
T: 07 84 94 22 47
benoit.gadiollet@iternet.org

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier aménagement

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Itinéraire Saint Guilhem - Pont du Diable	●		● ● ● ● ●
Itinéraire Aniane - Gignac : liaison à finaliser	● ● ● ●		
Itinéraire Gignac - Clermont : aménager une passerelle sur l'autoroute entre le PEM et le lycée	● ● ● ● ● ● ●		
Itinéraire Gignac - Clermont : aménager une passerelle sur l'Hérault entre la zone d'activités de Saint André et le lycée de Gignac		● ● ●	● ● ●
Itinéraire Gignac - Clermont : aménager la liaison Zone d'Activités - centre bourg de Saint André	● ● ●		
Itinéraire Gignac - Clermont : aménager la liaison centre bourg de Saint André - Clermont par Ceyras via le canal ou via l'ancienne voie de chemin de fer ?		● ● ●	
Itinéraire Gignac - Clermont : aménager la liaison centre bourg de Saint André - Clermont par Brignac via l'ancien chemin de Clermont à Brignac et les Tanes Basses		●	
Liaison Tanes Basses - centre Clermont par la future ZAC	●		
Liaison vers Saint Félix de Lodez			
Liaison Clermont - Canet	●		●
Liaison Clermont - Nébian			
Liaison Clermont - Villeneuvette			
Itinéraire Clermont - Paulhan : aménagement voie ferrée		● ●	●
Itinéraire Montarnaud - Saint Paul : liaison collège - aire de covoiturage		● ●	
Itinéraire Gignac - Paulhan par les voies d'accès aux carrières		●	
Itinéraire Gignac - Paulhan : réaménager le pont de la voie ferrée sur l'Hérault			●
Liaison aux grands sites (St Guilhem <> Navacelles - Lodève <> Navacelles - Liaison lac du Salagou)	● ● ● ● ●		

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier jalonnement

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Jalonner les itinéraires continus	●●●		
Point de recharge VAE	●		
Jalonner les points d'intérêt touristiques accessibles à vélo (distances et temps de parcours)			
Marquage au sol (limitation vitesse, indication itinéraire cyclable)	●●●		

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier services

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Location / prêt de vélos (l'offre existante est-elle suffisante ?)		●	
Service de réparation vélo (auto réparation ou non)			
Vélo-écoles (apprentissage de la mobilité à vélo)			
Organiser les déplacements scolaires à vélo (pour aller au gymnase, aux activités, etc.)	●		
Atelier de remise en selle			
Accompagner les actifs souhaitant se déplacer à vélo lors de leur premier trajet			
Marquer les vélos (pour retrouver son vélo en cas de vol)	●		
Installer des douches / vestiaires au lieu d'emploi	●		●
Organiser / structurer la collecte des besoins et attentes des cyclistes et travailler collectivement sur des solutions pour le développement du vélo (aménagement, entretien, jalonnement, etc.)	●		

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier communication

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Information sur les associations d'usagers existantes			
Evènements dédiés aux vélos (fête du vélo, journée sans voiture, etc)	●		
Organiser des circuits de découverte du territoire à vélo	●		
Sensibiliser à la sécurité routière (automobilistes et cyclistes)	● ●		
Organiser un défi vélo (quel public ? Quelle organisation ? Quelle échelle ?)			

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier incitation financière

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Indemnité kilométrique vélo	● ●		
Aide à l'achat de VAE	● ●		

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier documents d'urbanisme

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Emplacements réservés pour les voies cyclables dans les PLU			
Transcription du schéma cyclable dans le SCOT			

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier stationnement et équipements

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Equiper les centralités de stationnement vélo (pendulaires, visiteurs)	●●●●●●●	●	
Points d'eau	●		
Station/ borne de gonflage vélos	●	●●	
Borne de recharge VAE	●●		
Neutralisation de places de stationnement automobiles en amont des traversées piétonnes et création de stationnement vélos	●●		
Labelliser des hébergements "accueil vélo" : point d'eau, kit de réparation, stationnement sécurisé (action orientée public touristes)	●		
Création d'espaces de stationnement 2RM pour éviter leur report sur les places de stationnement vélos		●	
Stationnement Pont du Diable pour intermodalité navette - Pont du Diable - Saint Guilhem			

Rappel sur les conclusions de l'atelier stratégie – levier réglementation

	Structurant	Mérite débat	Pose problème
Zone de rencontre et double sens cyclable : où ?	●●		
Zone 30 et double sens cyclable : où ?	●		
Sas cyclistes aux feux et CDLP cyclistes aux feux			

Schema Directeur Cyclable du

Pays Cœur d'Hérault

Pays Cœur d'Hérault

Partenariats financiers :

VALLÉE DE L'HÉRAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lodévois & Larzac Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

LA RÉGION OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée

Département Hérault

Partenariats techniques :

Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Communauté de communes du Lodévois et Larzac, Communauté de communes du Clermontais, Mairie de Lodève, Mairie de Clermont l'Hérault, Mairie de Saint André de Sangonis, Mairie de Gignac, Mairie de Paulhan, Mairie de Pouzols, Mairie de Liausson, Mairie d'Arboras, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Mairie de Bélarga, Mairie de Saint Jean de Fos, Mairie de Montarnaud, Mairie des Rives, Mairie de Tressan, Mairie de Vendémian, Mairie de Villeneuvette, Mairie de Le Pouget, Syndicat Mixte du Cirque de Navacelles, OTI Saint Guilhmen - Vallée de L'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, DDTM 34, Hérault Tourisme,